

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a inauguré aujourd’hui le laboratoire P4 de la Direction générale de l’armement (DGA). Situé dans l’Essonne, ce laboratoire - le premier de ce type au sein du ministère de la Défense - vient combler une lacune capacitaire face au risque biologique. Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a rappelé que face au risque Nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC), il convient d’anticiper les évolutions de la menace en maintenant une avance technologique dans le domaine de la protection.

La capacité P4 de la Défense comprendra deux laboratoires distincts. Le premier, celui de la DGA, est dédié aux activités de connaissance du risque, de caractérisation et d’essais des équipements de protection contre la menace biologique. Le second, celui du Service de santé des armées (SSA), sera, quant à lui, dédié à la mise au point de thérapeutiques et prophylaxies (vaccins et antiviraux).

Les principales missions du P4 DGA sont de lutter contre la prolifération biologique, de développer la connaissance des menaces dans ce domaine, ainsi que d’évaluer les équipements de détection et de décontamination.

« Pour mieux répondre aux menaces grandissantes dans le domaine biologique, la Défense a décidé d’investir dans deux laboratoires qui sont complémentaires, permettant de manipuler des virus vivants de classe 4. Des virus contre lesquels il n’existe encore aucun traitement connu », a déclaré le ministre de la Défense devant les personnels de la DGA Maîtrise NRBC réunis pour l’occasion.

Cet investissement vise à renforcer la sécurité des armées et de la Nation face à une menace biologique. Ce laboratoire va mettre au point et tester des équipements de détection, d’identification, de protection et de décontamination biologique. Ce P4, dont la maîtrise d’œuvre a été confiée au groupe français d’ingénierie Artelia, a été conçu selon les normes de sécurité les plus strictes.

La DGA contribue au développement d’un savoir français dans la lutte contre le risque NRBC. Les offres d’équipement des sociétés françaises, dont de nombreuses PME, permettent de couvrir l’ensemble des besoins du domaine. Le chiffre d’affaires global réalisé par l’industrie française est de l’ordre de 500 millions d’euros, dont 40% réalisé à l’exportation. Le secteur emploie en France près de 1000 personnes.